



HAL
open science

Développement durable, durabilité faible/forte

Bruno Boidin

► **To cite this version:**

Bruno Boidin. Développement durable, durabilité faible/forte. Développement durable et territoires, 2022, Développement durable et territoires, 13 (3), 10.4000/developpementdurable.21785 . hal-04431238

HAL Id: hal-04431238

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04431238>

Submitted on 1 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°3 | Décembre 2022

Numéro anniversaire : 20 ans à la croisée de la durabilité et des territoires

Développement durable, durabilité faible/forte

Sustainable development, weak/strong sustainability

Bruno Boidin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/21785>

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Bruno Boidin, « Développement durable, durabilité faible/forte », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°3 | Décembre 2022, mis en ligne le 16 décembre 2022, consulté le 30 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/21785>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Développement durable, durabilité faible/forte

Sustainable development, weak/strong sustainability

Bruno Boidin

- 1 Le concept de développement durable est bien entendu omniprésent dans la revue *DD & T*. Nous identifions ici quelques caractéristiques de la façon dont il a été abordé et étudié. Devant l'impossibilité d'analyser chaque article dans lequel le terme apparaît, nous nous focalisons sur une distinction structurante même si elle est controversée : la durabilité forte *versus* la durabilité faible¹.
- 2 Il y a à cet égard un effet trompe-l'œil dans la revue : si l'utilisation des expressions de durabilité forte ou faible n'est pas quantitativement très importante (nous n'avons dénombré que cinq articles développant véritablement une discussion sur ce sujet), la question sous-jacente à cette distinction est présente dans presque tous les numéros de *DD & T*. Elle renvoie en fait à la plus en moins grande confiance en la capacité du système économique à s'autoréguler pour assurer la soutenabilité, celle-ci étant soit faible (si la confiance est grande) soit forte (si la confiance est faible). Nous revenons plus loin sur cette distinction.
- 3 En termes de méthode, nous avons opté pour une approche sélective des articles publiés dans la revue. Dans un premier temps, les introductions des numéros anniversaire (le dossier 1 paru en 2002 et le n° 3 du volume 5 publié pour les 10 ans de la revue) sont scrutées pour y déceler des éléments clés sur la façon dont la notion de développement durable est appréhendée. Puis, deux numéros spéciaux nous paraissant au cœur des débats sur cette même notion – en particulier le positionnement en durabilité forte ou faible – sont mobilisés : le numéro consacré aux « lectures hétérodoxes du développement durable » de 2010 (vol. 1, n° 3) et le numéro « Regards disciplinaires et perspectives critiques sur la durabilité forte en SHS » de 2019 (vol. 10, n° 1).

- 4 Plusieurs éléments sont marquants dès le numéro 1 de la revue, dans l'article précisant sa politique éditoriale (Laganier *et al.*, 2002). Ces différents éléments peuvent être considérés comme des constantes de la revue depuis sa création.
- 5 Le premier est l'importance de la dimension territoriale du développement durable, pour deux raisons : la nécessité d'une participation des différents échelons territoriaux au développement durable et la nécessaire solidarité intragénérationnelle inhérente à ce type de projet. À cet égard, un enjeu important de la revue a été de clarifier la notion de territoire dans une perspective pluridisciplinaire plutôt que monodisciplinaire. Cet enjeu est complexe car il existe des débats sur ce sujet, au sein des différentes disciplines. À titre d'exemple, en économie, il est possible de distinguer l'approche néoclassique, essentiellement a-spatiale, l'économie des territoires, assumant une hétérodoxie et une pluridisciplinarité, et enfin l'économie spatiale ou géographique, se situant à mi-chemin des deux premières.
- 6 Le deuxième élément, qui constitue encore aujourd'hui un marqueur important de la revue, est l'ouverture pluridisciplinaire de l'étude du développement durable. Ainsi, les articles et dossiers ont été écrits ou coordonnés par des géographes, des sociologues et ethnologues ou anthropologues, des économistes, des juristes, pour ne citer que les principales disciplines.
- 7 Le troisième élément est la mention, discrète, mais bien présente dans cette introduction au premier dossier, de la distinction entre durabilité forte et faible. Il y est d'abord fait référence (p. 5) à la diversité des interprétations du développement durable, allant de la durabilité très faible à la durabilité très forte. Le rapport Brundtland est à juste titre considéré comme une recherche de consensus entre ces différentes approches. Ce consensus est plutôt réussi si l'on se réfère à l'objectif de diffuser la notion de développement durable, mais il ne règle pas la question du « comment » : comment mettre en pratique le développement durable si des approches reposant sur des paradigmes très éloignés s'en réclament ? La distinction entre durabilité forte et faible trouve ici toute sa pertinence, car elle permet de classer les approches en fonction de l'intensité de leur critique du capitalisme. L'article montre également que le type de durabilité retenue influe sur l'étude de l'équité territoriale (p. 6). Dans une optique de durabilité faible, un territoire exportant des ressources naturelles ne subira pas d'iniquité territoriale au sens du développement durable (dégradation de ses ressources) s'il reçoit une compensation financière. Dans une perspective de durabilité forte, celle-ci ne sera jugée suffisante que si elle permet de financer le coût de renouvellement de la ressource pour au minimum le maintien d'un « capital naturel » constant².
- 8 Douze ans après la publication de cet article séminal, la revue publie en 2014 un autre numéro anniversaire dont l'introduction faisait écho à celle de 2002 (Villalba et Petit, 2014). Cet article propose une réflexion critique sur la façon dont l'expression « développement durable » a été mobilisée et interprétée au cours des dix années d'existence de la revue. Les auteurs mettent en évidence une divergence entre deux positions sur la pertinence heuristique et pratique de cette notion. La distinction entre une approche en soutenabilité faible et une conception en soutenabilité forte est rappelée (p. 3), mais c'est surtout l'originalité d'une perspective locale et pas seulement globale du développement durable qui est mise en évidence. Les travaux de Bertrand Zuindeau ont bien défriché ce domaine de l'application du développement durable aux territoires (Zuindeau, 2000, 2010). Ainsi, un socle commun aux membres du réseau

DDTF (Développement durable et territoires fragiles, créé en amont de la revue *DD & T* et très connecté à celle-ci) peut être mis à jour. Il repose (p. 5), d'une part, sur l'interrogation des rapports entre sociétés et milieux naturels, d'autre part, sur une démarche interdisciplinaire assumée, comme le soulignait déjà l'article séminal mentionné plus haut. Ajoutons que ce collectif ou certains de ses membres ont régulièrement adopté une perspective critique sur la pertinence même du concept de développement durable, gage de stimulation intellectuelle et de renouvellement. Le développement durable est, dans la revue *DD & T*, un objet scientifique, et donc à questionner, remettre en cause et potentiellement remplacer si d'autres concepts s'avèrent plus pertinents. Il y a sur ce point un constat intéressant dans l'article de Villalba et Petit (2014, p. 7) : malgré cette position de la revue et du réseau DDTF, il n'est pas impossible que leur existence ait servi de vitrine, à leur corps défendant, à des démarches se réclamant du développement durable, mais finalement éloignées de son esprit ou peu ambitieuses.

- 9 Mais l'un des points les plus cruciaux de la réflexion des auteurs est l'analyse du positionnement théorique autour du concept de développement durable. La diversité des approches adoptées par les membres du comité de rédaction ou du réseau n'est pas seulement le résultat d'un ancrage disciplinaire différent, mais aussi la marque d'une spécialisation dans un des sous-champs du développement durable : transition écologique, énergie, responsabilité sociale d'entreprise, gouvernance de l'eau, etc. La spécialisation inhérente à la diffusion de la notion de développement durable a fait que les travaux ont évolué vers des analyses d'expériences concrètes, s'éloignant parfois des questionnements plus structurels sur les causes profondes de l'insoutenabilité. À titre d'exemple, le courant de la décroissance, plus radical que ceux s'appuyant sur la notion de développement (que d'ailleurs il rejette) a été peu discuté, peut-être parce que considéré comme plus idéologique que scientifique.
- 10 Examinons maintenant les deux numéros spéciaux déjà mentionnés et étudiant plus explicitement le positionnement en durabilité forte.
- 11 Dans l'introduction au numéro « Lectures hétérodoxes du développement durable » (vol. 1, n° 3), Maillfert *et al.* (2010) accordent une place centrale à la distinction entre durabilité faible et forte. Pour eux, on peut distinguer une approche plutôt modérée du développement durable (compatible avec la logique économique dominante) et une autre plutôt radicale (orientée vers des modèles alternatifs) ; cette distinction ne recoupe que partiellement le diptyque durabilité faible/forte. Elle permet cependant de positionner assez clairement les approches du développement durable, allant de la conception néoclassique (durabilité faible) à la *deep ecology* (durabilité très forte), en passant par l'école de Londres et l'économie écologique. Les auteurs ne font cependant pas référence à la socio-économie écologique, ce qui n'est pas surprenant, cette dernière conception résultant en réalité d'une scission récente au sein de l'économie écologique, entre une version compatible avec l'approche néoclassique et une autre plus radicale. Les articles publiés dans ce numéro se démarquent alors de ce critère de distinction, que les auteurs qualifient d'orthodoxe, non au sens de néoclassique, mais plutôt pour le désigner comme un critère dominant (l'essentiel des travaux se positionnent par rapport à l'axe durabilité forte/faible et laissent de côté d'autres critères). C'est en ce sens que les articles de ce numéro sont qualifiés d'hétérodoxes. L'hétérodoxie commune des auteurs se situe autour de leur posture critique du *mainstream* économique malgré sa diversité (post-keynésianisme,

institutionnalisme, marxisme...). Ces travaux apportent en outre une valeur ajoutée dans la littérature sur le développement durable en cherchant, au-delà du diptyque durabilité forte/faible, à renouveler son épistémologie. C'est probablement une caractéristique forte de l'économie hétérodoxe.

- 12 Enfin, dans l'introduction au dossier « Regards disciplinaires et perspectives critiques sur la durabilité forte » (vol. 10, n° 1, 2019), Lejeune et Guimont soulignent avec pertinence les controverses et ambiguïtés toujours importantes autour de la durabilité forte. Cette notion a toujours fait l'objet de débats internes au sein de la rédaction de *DD & T*. Le texte introductif met d'abord en évidence les principaux apports et limites de la notion qui apparaissent dans les articles de ce numéro. L'émergence de la notion de durabilité forte, dont l'économie écologique a constitué un courant emblématique, n'a pas débouché sur son incontestabilité. Si certains auteurs soulignent son apport majeur, en particulier parce qu'elle admet la nécessité d'un questionnement moral sur les relations société-nature, son pouvoir opératoire est considéré comme limité par d'autres auteurs. La notion de durabilité forte n'apparaît alors pas si structurante qu'il n'y paraît en économie. Elle ne permet de fournir ni une nouvelle épistémologie ni de nouveaux outils analytiques. Pire, elle a pu être intégrée dans une approche gestionnaire cherchant à optimiser l'usage et la consommation des ressources, alors que cette logique correctrice ne s'attaque pas aux causes des destructions des systèmes écologiques. Elle demeure largement cantonnée à une conception économique des débats. L'entretien avec Jacques Theys mené par Clémence Guimont (Theys et Guimont, 2019) est à cet égard significatif des limites de la notion de durabilité forte, malgré son intérêt en tant qu'outil critique sur l'approche dominante en économie.
- 13 Au total, la façon dont la notion de durabilité forte a été appréhendée dans la revue est révélatrice des débats non seulement internes aux disciplines, mais également interdisciplinaires. Les numéros dans lesquels la pertinence du concept de développement durable a été posée ont aussi contribué à faire avancer la réflexion sur les limites d'une appréhension trop binaire de l'hétérodoxie. En somme, les regards critiques sur l'économie dominante ne peuvent se résumer à une opposition entre durabilités forte et faible, même si cette dernière constitue un critère majeur de démarcation.

BIBLIOGRAPHIE

Figuière C., Boidin B., Diemer A., 2018, *Économie politique du développement durable*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, coll. « Ouvertures économiques », 273 p.

Laganier R., Villalba B., Zuindeau B., 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable & territoires*, dossier 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>.

Maillefert M., Rousseau S., Zuindeau B., 2010, « Lectures hétérodoxes du développement durable », *Développement durable & territoires*, vol. 1, n° 3, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8681>.

Theys J., Guimont C., 2019, « Nous n'avons jamais été "soutenables" : pourquoi revisiter aujourd'hui la notion de durabilité forte ? », *Développement durable & territoires*, vol. 10, n° 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13589>.

Turner R. K., 1993, « Sustainability : principles and practice », in Turner R. K. (ed.), *Sustainable Environmental Economics and Management : Principles and Practice*, London, Belhaven.

Villalba B., Petit O., 2014, « Quinze ans de recherches sur l'interface entre développement durable et territoires. Un bilan réflexif », *Développement durable & territoires*, vol. 5, n° 3, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10487>.

Zuindeau B. (dir.), 2010, *Développement durable et territoire*, nouvelle édition, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Zuindeau B. (dir.), 2000, *Développement durable et territoire*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

NOTES

1. La perspective en durabilité forte se distingue de la durabilité faible par trois critères : elle reconnaît une faible substituabilité entre capital créé par les hommes et patrimoine naturel ; elle admet l'existence de seuils d'irréversibilité, qui sont des construits scientifiques mais aussi sociaux ; elle considère que les « biens environnementaux » n'ont pas nécessairement une valeur monétarisable et que des analyses multicritères sont donc nécessaires (pour une présentation, voir Figuière *et al.*, 2018, p. 9).

2. Les expressions « capital naturel » et « ressource naturelle » sont reprises des travaux cités par les auteurs, notamment l'article fondateur de Turner (1993). Ces travaux sont controversés sur ce plan car, même en durabilité forte, ils continuent de privilégier l'exploitation de la nature au profit de l'espèce humaine et non sa valeur en soi.

AUTEUR

BRUNO BOIDIN

Bruno Boidin est professeur d'économie et membre du Clersé, ses travaux de recherche portent sur la socioéconomie du développement et du développement durable. Il est directeur du master en ingénierie du développement et de l'action humanitaire et membre du comité de rédaction de la revue *Mondes en développement* et de la revue *Développement durable et territoires*.

n° Orcid : 0000-0003-2221-7625

bruno.boidin@univ-lille.fr